

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/19

9 décembre 1996

(96-5202)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

HONG KONG

Déclaration de Mlle Denise Yue Chung-Yee
Ministre du commerce et de l'industrie

La réunion biennale des Ministres chargés des questions relatives à l'Organisation mondiale du commerce est prévue par l'Accord instituant l'OMC. Il s'agit d'un mécanisme institutionnel très important qui permet aux Ministres de démontrer leur volonté politique de mettre pleinement en oeuvre les différents aspects de la libéralisation du commerce convenus à l'OMC et d'aborder ensemble les problèmes qui se posent au système commercial multilatéral fondé sur des règles, en raison d'une économie mondiale de plus en plus intégrée.

La première Conférence ministérielle de l'OMC revêt manifestement une importance particulière: elle doit définir l'orientation future des travaux de l'Organisation. Sur ce plan, nous devons nous montrer ambitieux. A cet égard, je voudrais rendre hommage en particulier au gouvernement singapourien, qui a accepté d'accueillir cet événement historique en faisant preuve d'une efficacité et d'une hospitalité remarquables; au Directeur général de l'OMC, M. Ruggiero, et à son équipe, à M. Rossier, Président du Conseil général; à tous les Membres qui ont participé activement aux préparatifs; et surtout à M. le Ministre Yeo et aux Vice-Présidents qui dirigeront les débats vers le succès certain de la Conférence.

Etant donné qu'il s'agit de la première Conférence ministérielle, nous devons fixer à l'Organisation des objectifs clairs. Pour Hong Kong, il s'agit tout d'abord de parvenir à un commerce mondial libre et ouvert et de permettre à tous les pays de participer pleinement au système commercial multilatéral sur un pied d'égalité.

Pour une organisation issue de plusieurs cycles de négociations portant sur la libéralisation progressive du commerce, le but ne peut être, logiquement, que la liberté des échanges. C'est en fait l'objectif de nombreux accords de commerce régionaux existants ou qui se mettent en place. Etant donné le rôle prépondérant de l'OMC dans le domaine de la libéralisation du commerce, nous ne devrions pas être moins ambitieux. Hong Kong souhaite travailler avec tous les Membres de l'OMC à l'avènement d'un monde dans lequel les marchés sont libres et ouverts, régis par des règles et des pratiques qui facilitent la libéralisation au lieu d'y faire obstacle, et où les règles sont adaptées aux besoins des entreprises, profitent aux consommateurs et améliorent le bien-être et la prospérité de l'humanité.

Pour que tous y participent, nous devons d'abord tout faire pour intégrer pleinement les pays en développement et les pays les moins avancés dans le système commercial multilatéral. Je pense en particulier à la nécessité de remédier à la marginalisation des pays les moins avancés. Nous devons ensuite accélérer les choses pour permettre à tous les pays de devenir Membres de l'OMC. Hong Kong est fermement convaincue qu'il faut achever rapidement le processus d'accession sur la base de l'acceptation des principes et des règles du GATT/de l'OMC et d'engagements concrets relatifs à l'accès aux marchés, en accord avec le niveau de développement des pays candidats.

Depuis Marrakech, nous avons, ensemble, beaucoup fait en peu de temps. Il ne fait aucun doute que, grâce aux efforts soutenus déployés par les Membres, la mise en oeuvre des résultats du Cycle d'Uruguay s'est faite jusqu'à présent de façon remarquablement harmonieuse, malgré l'ampleur de la tâche. Mais il y a eu, et il y a toujours, quelques problèmes, dont surtout celui des textiles et des vêtements. Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord sur les textiles et les vêtements, la tendance a été jusqu'à présent un renforcement plutôt qu'un assouplissement des restrictions. En fait, il semble que nous soyons revenus en arrière. Nous attendions beaucoup plus de la "libéralisation" convenue dans le cadre du Cycle d'Uruguay. A mon avis, il n'y a de meilleur moyen de remédier immédiatement à la marginalisation des pays les moins avancés que d'accélérer le programme d'intégration dans ce secteur.

D'aucuns soutiennent que l'OMC devrait promouvoir activement le respect de ce que l'on appelle les normes de travail "fondamentales". Hong Kong soutient résolument la protection et la promotion des droits des travailleurs, mais je ne crois pas pour autant que l'OMC puisse jouer un rôle dans ce domaine. C'est manifestement l'OIT qui est l'organisation compétente en la matière. Je suis convaincue que le meilleur moyen pour l'OMC de contribuer à améliorer le niveau de vie et l'emploi est de se concentrer sur sa double tâche, à savoir la libéralisation du commerce et l'élaboration de règles commerciales. Cependant, il est important que ces deux tâches soient menées de pair. Sur le plan de la libéralisation du commerce, nous avons progressé petit à petit et j'ai déjà évoqué notre objectif final.

En ce qui concerne l'élaboration de règles commerciales, il est clair que nous avons pris du retard. Les règles de l'OMC, dont bon nombre ont été élaborées il y a des dizaines d'années, apparaissent de moins en moins pertinentes dans une économie mondiale de plus en plus intégrée. Certaines de ces règles ont pris forme dans un monde plus simple où les biens étaient fabriqués dans un pays et exportés vers un autre. Les réalités commerciales actuelles sont de plus en plus complexes. Il est grand temps que nous commençons à examiner si ces règles doivent être mises à jour. Ce processus sera certainement long et difficile, mais il est utile, et serait jugé très opportun par les entreprises et les consommateurs dans le monde entier. Comme vous le savez, Hong Kong a présenté des propositions dans ce domaine, qui méritent, à mon avis, un examen plus approfondi et bienveillant.

En ce qui concerne les autres points de l'ordre du jour, j'aimerais souligner que Hong Kong accorde une importance particulière aux négociations sur les services. Dans ce domaine, notre expérience n'est pas entièrement positive. Il est primordial que nous allions de l'avant afin de conclure des accords crédibles concernant les télécommunications de base et les services financiers. Nous ne devons pas oublier que nous sommes presque au terme du délai imparti pour les télécommunications. Il est temps que tous les intéressés fassent le maximum. Le résultat aura une grande incidence sur le commerce et sur la confiance placée en l'OMC.

Nous appuyons aussi fermement l'accord proposé concernant la libéralisation du commerce des produits des technologies de l'information. Un tel accord démontrera notre adhésion au processus actuel de libéralisation progressive du commerce. Nous pensons aussi qu'il faut examiner la possibilité d'arriver à un accord multilatéral sur les marchés publics. A cet égard, je suis heureuse d'annoncer que, pas plus tard que la semaine dernière, Hong Kong est parvenue à un accord avec les signataires sur son accession à l'Accord plurilatéral sur les marchés publics. Hong Kong espère que l'ouverture de négociations multilatérales sur les marchés publics à l'OMC, qui se dérouleront parallèlement aux travaux en cours au Comité des marchés publics et dans le cadre de l'AGCS, aboutira à l'application de règles communes à tous les fournisseurs.

En conclusion, Hong Kong espère que la Conférence débouchera sur des résultats équilibrés et tournés vers l'avenir, ce qui est essentiel si nous voulons convaincre le monde que nous prenons au sérieux le rôle que nous attribuons à l'Organisation. Hong Kong participera activement et de manière

constructive à ce processus, au cours de cette semaine et dans les mois et les années à venir. Elle continuera à le faire une fois devenue une région administrative spéciale de la République populaire de Chine. Conformément à l'accord conclu en 1984 entre le Royaume-Uni et la Chine sur l'avenir de Hong Kong, qui a été notifié aux membres du GATT en 1986 et incorporé à la Loi fondamentale - la miniconstitution qui s'appliquera à Hong Kong au 1er juillet 1997 -, nous resterons un territoire douanier distinct jouissant d'une autonomie totale dans la conduite de nos relations commerciales extérieures. Ce statut, et aussi la structure fondamentale de notre société - nos systèmes juridique, judiciaire, financier et monétaire - demeureront inchangés. Hong Kong restera un Membre distinct de l'Organisation mondiale du commerce sous le nom de "Hong Kong, Chine"; elle poursuivra sa propre politique commerciale et continuera à manifester une adhésion totale à la liberté des échanges, conformément à sa philosophie et à ses traditions.